

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_15
Référence Nomenclature n°4.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Direction Ressources et Appuis fonctionnels
Service en charge : Ressources Humaines et Relations sociales

OBJET : Mise à jour du tableau des effectifs Ville – Suppression et création de postes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L313-1,

Conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant les avancements de grade, réussites aux concours et aux examens, promotions internes, réorganisations de services, mobilités et départs à la retraite, les reclassements ainsi que leurs remplacements, ou encore pour modifier le temps de travail, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs de la collectivité en procédant à la modification et aux créations des postes suivants :

Postes à supprimer :

N° poste	Filière	Cat	Grade	Quotité de travail du poste	Motif de modification	Ouverture aux contractuels
83	Technique	B	Technicien	100%	Réussite examen Technicien Principal	Oui
231	Technique	C	Adjoint technique	100%	Reclassement	oui

Postes à créer :

392	Technique	B	Technicien Principal de 2 ^{ième} classe	100%	Réussite examen	Oui
391	Administratif	C	Adjoint Administratif	100%	Reclassement	Oui

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_15
Référence Nomenclature n°4.1

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la modification et les créations d'emplois au tableau des effectifs de la collectivité telle que mentionnée ci-dessus,
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du budget de la commune,
- Donner tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité des voix des membres prenant part au vote,

32 voix Pour,
1 Abstention,

- **APPROUVE** la modification et les créations d'emplois au tableau des effectifs de la collectivité telle que mentionnées ci-dessus,
- **DIT** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du budget de la commune,
- **DONNE** tous les pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 22 septembre 2026

La Secrétaire de Séance,



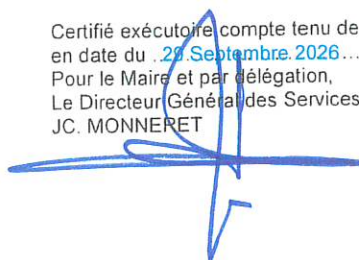
Evelyne BERGER

Le Maire,



Marc PETIT

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 22 Septembre 2026...
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
JC. MONNERET



Conformément aux articles R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au 184 rue Duguesclin - 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260922_15
Référence Nomenclature n°4.1

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026

Mise à jour du tableau des effectifs Ville – Suppression et création de postes

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 15 Septembre 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 22 Septembre 2026 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Marc PETIT, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS : M. PETIT Marc, Mme TAING Claire, M. MALLEY Eric, Mme GOURGAUD Jocelyne, Mme BERGER Evelyne, M. FAYOLLE Hugo, Mme PEYCELON Valérie, Mme VICENTE Sabrina, M. FERRIER Damien, Mme RIOCREUX Sandrine (jusqu'à 21 h 10), M. CHARTRON Jean-Paul, Mme LIOGIER Aline, M. EL KHATABI Hassan, Mme REYMOND Magali, M. DANCERT Bertrand, Mme PONCET Elizabeth, M. GUILLOT Dylan (à partir de 18 h 59), M. MONISTROL Sébastien, Mme CURIOT Marie-Amelie, M. BENGHALIA Adel, M. LUYA Julien, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie (jusqu'à 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs (à partir de 19 h 48 et jusqu'à 22 h 56), M. CHALAND Christophe, Mme GIL Nathalie, Mme PUTOT Anne-Sophie, M. BOYER François, M. GIUNTA Jean-Dominique.

POUVOIRS : Mme AULAGNIER-JASSERAND Isabelle à M. CHARTRON Jean-Paul, M. IBARS Robert à M. FERRIER Damien, M. MENDES José à Mme REYMOND Magali, M. VIAL Mickaël à M. MALLEY Eric, M. GUILLOT Dylan à Mme TAING Claire (jusqu'à 18 h 59), Mme RIOCREUX Sandrine (à partir de 21 h 10) à Mme PONCET Elizabeth, Mme Leslie DREVET à M. CHALAND Christophe (à partir de 22 h 53), M. TRIOLLIER Aloïs à Mme DREVET Leslie (jusqu'à 19 h 48) et à M. ROBERT Loïc (à partir de 22 h 56).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BERGER Evelyne.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. MONNERET J-Christophe, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ Marie-France, Responsable service Assemblée
...Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	28
Nombre de pouvoirs :	5
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33